

12 mai 2009 -14:51

Décision Commission européenne/Fortis Banque

Le Premier Ministre Van Rompuy et le Vice-Premier Ministre Reynders se réjouissent de la décision prise par la Commission européenne à propos de Fortis Banque.

Le Premier Ministre Van Rompuy et le Vice-Premier Ministre Reynders se réjouissent de la décision prise par la Commission européenne à propos de Fortis Banque.

La Commission européenne confirme au terme d'une analyse approfondie du dossier BNP Paribas/Fortis Banque que toutes les mesures prises par l'Etat belge pour apporter une solution durable au dossier Fortis sont conformes à la réglementation européenne. La Commission européenne donne donc son feu vert à l'aide accordée à Fortis Holding et à Fortis Banque.

La Commission européenne estime que la vente de Fortis Banque à BNP Paribas constitue « le meilleur scenario pour assurer la viabilité de la banque à l'avenir et pour éviter une répétition de la situation de fin septembre-début octobre 2008 ».

La décision de la Commission européenne est un nouveau pas en avant important après l'approbation par une très large majorité des actionnaires de Fortis Holding, il y a deux semaines, de la transaction proposée. Il est dès à présent possible de finaliser les différents accords conclus entre BNP Paribas, Fortis Holding, Fortis Banque et la SFPI qui intervient pour le compte de l'Etat fédéral.